



DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FSU Île-de-France au Conseil consultatif régional académique de la Formation continue des adultes du 4 décembre 2025

Madame la rectrice de la région académique d'Île-de-France, rectrice de Paris, Messieurs les recteurs des académies de Créteil et de Versailles, Monsieur le DRAFPIC, Mesdames, Messieurs.

Au risque de se répéter à chaque CCRAFCA, la FSU tient à redire son attachement au rôle singulier et spécifique du service public dans le réseau des GRETA notamment son rôle à l'égard des publics les plus défavorisés et les moins qualifiés qui doivent avoir leur place dans ce réseau et cela, même si les formations qui les concernent sont trop souvent faiblement financées. La FSU reste favorable à une offre de proximité et proche des besoins des territoires et du département.

Au précédent CCRAFCA nous avions affirmé que la situation financière des GRETA nous inquiétait vivement. En cette fin d'année, elle est devenue catastrophique pour certains d'entre eux. Nous demandons qu'en préalable de ce CCRAFCA, un état des lieux soit fait avec l'état de votre réflexion – Madame la Rectrice – pour remédier à cette situation. Notamment ce qui concerne « Les relations partenariales et la stratégie de réponse aux appels d'offre des partenaires en charge de la formation professionnelle, dont le conseil régional et les collectivités territoriales ; » (article 6b du décret de 2020) et France Travail. Plus particulièrement nous souhaitons avoir un point sur l'accompagnement individualisé des personnels non reconduits et licenciés au Greta 77 et au Greta 94.

Sur les points à l'ordre du jour nous tenons à vous remercier pour les documents transmis, ils permettent d'éclairer l'état de la situation de la Formation continue en Île-de-France et de nourrir ainsi notre réflexion, même s'il manque « le plan de développement des compétences à destination des personnels ».

Par ailleurs dans la continuité des travaux précédents, nous n'avons pas de nouvelles de la poursuite des GT à propos des personnels et concernant la mise en place des nouvelles grilles de la catégorie non-A au 1^{er} janvier 2026, est-ce que les Greta et GIP ont reçu une note de mise en œuvre ?

Sur les points à l'ordre du jour (les actions de promotion de la FCA, le bilan social et les besoins en FCA sur le territoire) nous nous exprimerons plus largement lorsqu'ils seront abordés, mais nous souhaitons que le débat porte notamment sur la stratégie régionale déclinée concrètement dans chaque département et territoire et quelles sont les perspectives et les priorités de la Région académique pour chacun de ces points, questions qui ne sont pas explicitées dans les documents ?

Nous vous remercions de votre attention...